

# ENSEMBLE, PROTÉGEONS LES SAVANES DE GUYANE !

**Pourquoi et comment lutter contre  
les espèces végétales exotiques envahissantes ?**



PROTÉGEONS LA BIODIVERSITÉ DES OUTRE-MER FRANÇAIS



LIFE17 NAT/FR/000604  
Septembre 2018 - Avril 2024

## ÉDITO

Les savanes de Guyane, principalement localisées sur la bande littorale, où elles s'étendent sur une surface extrêmement restreinte, hébergent une biodiversité exceptionnelle.



La pression anthropique, liée notamment au développement économique et démographique du littoral guyanais, en fait un milieu vulnérable.

Par ailleurs, le mode d'exploitation ancestral des savanes leur confère une identité culturelle et une histoire, qui méritent d'être plus largement connues, préservées et valorisées.

Une très importante menace sur les savanes réside actuellement dans le développement effréné des espèces exotiques envahissantes, en premier lieu, l'*Acacia mangium* et le Niaouli, importées durant les dernières décennies sur le territoire et qui portent gravement atteinte à la biodiversité intrinsèque de ces milieux uniques.

Le travail engagé depuis 2009 par le GEPOG sur les savanes vise à combler un déficit d'intérêt et de connaissances en faveur de la préservation de ces espaces.

Dans le cadre du projet Life BIODIV'OM, coordonné au niveau national par la LPO, il s'agit de mieux connaître ces espèces exotiques envahissantes, notamment en mettant en œuvre des démarches participatives intégrant l'ensemble des parties prenantes, de définir des méthodes de lutte les mieux adaptées, de les mettre en œuvre et de diffuser les résultats. L'objectif visé est d'empêcher ces espèces exotiques de coloniser les savanes restantes mais aussi de restaurer les savanes déjà envahies.

Cette plaquette a été élaborée dans cet esprit. Elle s'adresse aux acteurs socioéconomiques du territoire et a pour ambition de diffuser quelques éléments de réflexion et outils afin que chacun, à son échelle, prenne conscience de la problématique et s'investisse dans cette lutte. Car c'est seulement en y travaillant et en collaborant tous ensemble que nous y arriverons !

Claude Le Reun  
Président du GEPOG



Grand tamanoir © A. Baglan

## LES SAVANES DE GUYANE UN PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL RICHE ...

- ▶ 1924 espèces floristiques, soit 17 % de la flore guyanaise
- ▶ 43 % des espèces d'oiseaux protégés
- ▶ Une faune emblématique, comme le Grand Tamanoir, le Sporophile curio, le Tyranneau barbu, le Crotales sud-américain...
- ▶ De nombreux sites historiques, témoignages d'une longue histoire humaine

## ... QUI EST ACTUELLEMENT RARE ET MENACÉ

- ▶ Seulement 0,22 % du territoire en 2022
- ▶ 44 % de la surface de savanes perdue depuis 1950 du fait de l'avancée de la forêt, du développement agricole et urbain
- ▶ 41 % de la surface actuelle menacée, notamment en raison des projets d'aménagements envisagés
- ▶ Des espèces végétales exotiques envahissantes qui les colonisent, notamment l'*Acacia mangium* et le Niaouli

**Préservez les savanes, favorisez les bonnes pratiques et découvrez comment protéger ce milieu naturel riche, notamment en luttant contre les espèces exotiques envahissantes !**

# LES SAVANES GUYANAISES, DES MILIEUX COMPLEXES ET DIVERS...

# ... QUI DISPARAISSENT PROGRESSIVEMENT FACE AUX ACTIONS HUMAINES

En créole, le terme “savanes” regroupe traditionnellement tout type de milieux naturels ouverts, c'est-à-dire non forestiers.

En écologie, il désigne seulement des formations végétales, majoritairement de type herbacé, qui se trouvent dans les régions tropicales et subtropicales. En Guyane, 11 types de savanes ont été définis, notamment les savanes inondables et les savanes hautes arbustives. Elles forment des écosystèmes riches avec de nombreuses espèces inféodées (ex: Tyranneau barbu, Râle ocellé...).

Ces milieux sont à la confluence de facteurs naturels et anthropiques. Principalement situées sur la plaine littorale sur un sédiment argilo-sableux d'origine marine, elles profitent de sols érodés et pauvres qui ne sont pas favorables à la forêt.

L'Homme, par son utilisation du milieu et notamment en brûlant régulièrement la végétation, a certainement aussi participé à maintenir ces milieux ouverts.

Depuis plus de 1400 ans, les savanes guyanaises ont vu évoluer les pratiques agricoles en parallèle des sociétés qui s'y sont installées. Elles témoignent ainsi de nombreuses traditions et savoir-faire (agriculture, élevage, pêche, chasse...)



Face au développement économique et démographique du département, les savanes sont de plus en plus menacées. Situées à proximité des zones de vie des populations, elles constituent des espaces facilement aménageables du fait de l'absence de forêts et de leur relative accessibilité. En parallèle, l'abandon progressif des usages laissent place à la reconquête forestière.

**Entre 1950 et 2019, les savanes guyanaises ont perdu plus de 140 km<sup>2</sup>, soit 44 % de leur surface**, principalement du fait de l'avancée du front forestier, de l'installation d'exploitations agricoles et de l'urbanisation. Huit ensembles savaniques ont entièrement disparu depuis 1950 et nombreuses autres sont directement menacées par de futurs projets d'aménagements.

Les espèces exotiques envahissantes, comme l'*Acacia mangium* et le Niaouli (*Melaleuca quinquenervia*) sont favorisées par les activités humaines et perturbent durablement ces écosystèmes en participant à la fermeture et à la fragmentation du milieu.



L'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> avril 2019 interdit l'introduction, le transport, la détention, l'utilisation, l'échange, la vente ou l'achat d'*Acacia mangium* et de *Melaleuca quinquenervia* (JORF n°0100 du 28 avril 2019).





# L'ACACIA MANGIUM À LA CONQUÊTE DU LITTORAL GUYANAIS

# UN SCÉNARIO QU'IL EST POSSIBLE D'ENRAYER !



## Des menaces induites par l'Acacia mangium sur les milieux naturels :

- ▲ Perturbation générale de l'écosystème et de sa biodiversité
- ▲ Fermeture des milieux ouverts
- ▲ Modification de la chimie du sol

## Des nuisances pour les usagers :

- ▲ Chutes de branches et d'arbres morts
- ▲ Production importante de litière peu dégradable
- ▲ Nids de fourmis rouges et de guêpes
- ▲ Soulèvement des fondations et des habitations

## Recommandations :

- ✓ Apprendre à reconnaître l'espèce
- ✓ Sensibiliser sur l'espèce et son impact négatif sur l'environnement
- ✓ Lutter contre l'invasion
- ✓ Décontaminer les outils utilisés pour éviter la propagation de graines
- ✓ Vérifier régulièrement l'avancée de l'espèce et arracher les repousses
- ✓ Utiliser le feu avec prudence, il peut favoriser la prolifération de l'acacia
- ✓ Planter des espèces locales à la place de l'Acacia mangium

Originaire d'Australie, cet arbre a été introduit en Guyane dans les années 70 pour végétaliser les sites miniers et a été planté dans diverses zones, notamment agricoles, pour enrichir les sols, apporter de l'ombre et du fourrage au bétail ou simplement pour délimiter des parcelles.

C'est un arbre qui pousse vite et tolère des sols pauvres, des atouts qui se sont transformés en menaces pour les milieux ouverts.

En quelques années, cet arbre a débordé des sites où il a été planté et envahit maintenant des milieux anthropisés (ex. pâturages, bords de routes, abattis...) et des milieux naturels comme les savanes, où il forme, à terme, de denses forêts monospécifiques.

La disparition des savanes au profit de forêts d'acacias serait une perte inestimable et irréversible pour la biodiversité et le patrimoine socio-culturel guyanais.



## TÉMOIGNAGE

Christian Clet - 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Sinnamary

*"Avant même d'être l'élu que je suis aujourd'hui, j'avais été interpellé par la rapidité de transformation de mon environnement proche et des paysages de mon enfance. La prolifération de cet "arbre exotique" dans la région des savanes bouleverse totalement l'équilibre de la faune et de la flore de la région. De plus, son éradication est complexe et coûteuse. Par conséquent, quand j'ai été élu au sein du conseil municipal de Sinnamary, j'ai fait de la lutte contre l'Acacia mangium un sujet prioritaire ! Si rien n'est fait, l'existence même des savanes est compromise."*

# L'ACACIA MANGIUM COMMENT LUTTER CONTRE ?

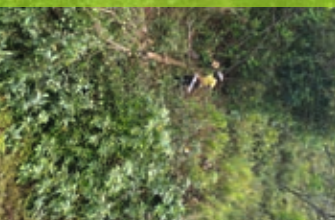
## 1 INVENTORIER

Identifier le nombre et le diamètre des individus



## 2 LUTTER

Choisir la méthode appropriée en s'appuyant sur l'arbre décisionnel



## 3 DÉCONTAMINER

Nettoyer à l'eau les équipements en contact avec les graines sur le site d'abattage



## 4 SUIVRE

Revenir tous les 6 mois pour vérifier la germination et arracher les jeunes pousses

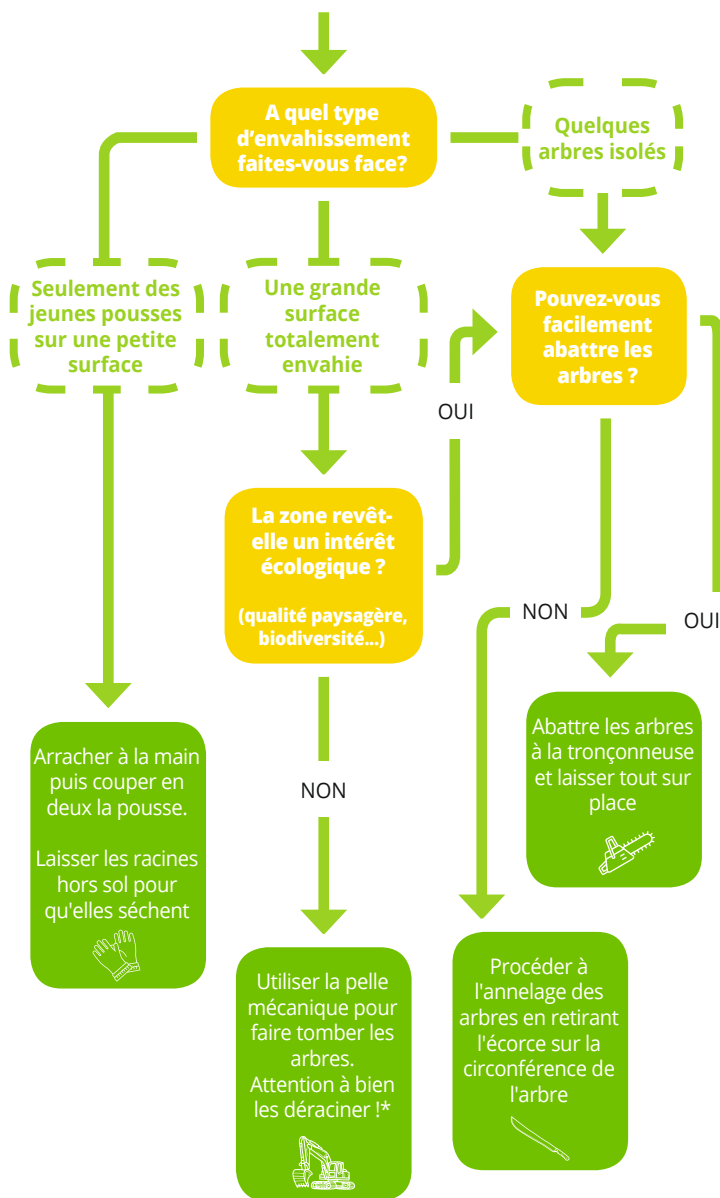


### TÉMOIGNAGE

Jean Pierre Portut - Éleveur de bovin à Sinnamary

"Il y a environ 25 ans j'ai acheté des acacias au CIRAD et je les ai plantés sur mon terrain. A l'époque, on ne savait pas que c'était une plante invasive mais maintenant il y en a partout dans la savane autour de chez moi. Si on veut garder ce milieu naturel, il faut vraiment s'en occuper ! Si demain on me dit "Monsieur vous avez planté des Acacias mangium il faut les couper", je vais les couper bien sûr, ça ne me dérange pas. Si c'est pour sauvegarder le milieu je vais le faire ! J'arrache déjà tout les petits dans mes prés sinon il y en a trop ! Ça serait déjà devenu une forêt."

## Organisation de la lutte contre *Acacia mangium*



\* Ce procédé n'a pas fait l'objet de suivi dans le cadre du Life BIODIV'OM mais est testé sur le territoire par d'autres acteurs





### TÉMOIGNAGE

**Cécile Kouyouri** - Cheffe coutumière du village de Bellevue

*“Les savanes sont une richesse naturelle et nous, amérindiens, les protégeons depuis toujours simplement en les laissant tranquilles. Seulement, parfois nous y mettons le feu parce que nous pensons que toute nature a besoin d'un peu de régénération. Nous avons besoin des savanes pour trouver des plantes médicinales, pour aller à l'abattis ou pour partir à la chasse. Et tous les autres animaux (tortues, iguanes...) en ont aussi besoin pour vivre !*

*L'homme fait toujours des expériences avec la nature et après il faut réparer... En plus, c'est toujours chez les gens qui ne demandent rien et c'est ceux qui doivent s'en occuper après...*

*C'est pourquoi il faut que nous apprenions à connaître ces arbres envahissants pour pouvoir les arracher et s'occuper du problème.”*

### TÉMOIGNAGE

**Catherine Corlet** - Directrice du Conservatoire du littoral en Guyane

*“Le Conservatoire du littoral est un établissement public de protection de l'environnement par la maîtrise foncière. Dans sa stratégie à 2050, la protection des savanes de Guyane est une priorité car elles sont localisées uniquement sur la bande littorale et représentent moins de 0,3 % du territoire. En parallèle de la poursuite des acquisitions, il est nécessaire de mener, sur les sites déjà propriété de l'établissement, des actions pour conserver/restaurer certaines de ces savanes menacées par la fermeture du milieu dû en partie à la présence de l'Acacia mangium. Depuis une dizaine d'années, le Conservatoire et ses gestionnaires sont engagés dans la lutte contre cette espèce exotique envahissante avec l'appui technique et financier du GEPOG.”*



# LE NIAOULI, UNE MENACE POUR LES ZONES HUMIDES ...

# ... QU'IL EST NÉCESSAIRE DE GÉRER !



Niaoulis dans des papiers © GEPOG

En Guyane, l'espèce a été repérée pour la première fois en 1948. Également originaire d'Australie, cette espèce a été introduite notamment pour développer une industrie papetière en Guyane.

En raison de son caractère envahissant dans les habitats ouverts et humides et de sa capacité à former des peuplements monospécifiques, le Niaouli a été ajouté à la liste des 100 espèces envahissantes parmi les plus nuisibles au monde.

Néanmoins, le Niaouli est une espèce appréciée et récoltée par certaines communautés de Guyane comme les Ndjuka.

Il sert notamment pour l'hygiène dans les bains des femmes et comme plante médicinale contre la toux.

Un réel processus de concertation et de sensibilisation doit être mené pour lutter contre l'envahissement d'espaces naturels sensibles en prenant en compte toutes les communautés présentes.



Niaouli © GEPOG

## Menaces induites par le Niaouli :

- ▲ Perturbation générale de l'écosystème et de sa biodiversité
- ▲ Fermeture des milieux ouverts humides
- ▲ Assèchement des zones humides
- ▲ Augmentation du risque d'incendie
- ▲ Inhibition de la croissance d'autres espèces au pied des arbres

## Recommandations :

- ✓ Apprendre à reconnaître l'espèce
- ✓ Sensibiliser sur l'espèce et son fort potentiel d'envahissement
- ✓ Limiter la propagation de l'espèce en arrachant les jeunes pousses avant leur fructification
- ✓ Suivre l'avancée de l'espèce
- ✓ Être prudent en sortant d'une zone envahie pour ne pas transporter de graines

Si aucune méthode de lutte active n'est encore validée pour la Guyane, il est néanmoins possible de :

- ✓ Couper à moins de 5 cm du sol les grands arbres et arracher les jeunes plants
- ✓ Suivre et enlever les repousses régulièrement



Test d'abatage à la pelle mécanique © GEPOG



# PLUS DE RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION



Chemin des savanes © GEPOG



Pour découvrir les savanes de Sinnamary en complète autonomie, laissez-vous porter par un parcours audioguidé **“le Chemin des Savanes”**, téléchargeable sur le site **savanes.fr**.

Des visites sont aussi organisées chaque mois par le CSG en partenariat avec l'ONF pour visiter les savanes du centre spatial (renseignement et réservation sur le site du CSG).



## Pour aller plus loin sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes :

À la suite de la Stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes (EEE) de 2017, le GEPOG a rédigé plusieurs

documents pour vous guider dans vos actions de lutte contre les EEE, disponibles sur le site **savanes.fr** :

- ▶ Le plan de lutte contre l'*Acacia mangium* en Guyane
- ▶ La stratégie de lutte contre le Niaouli en Guyane
- ▶ Un guide pratique de gestion de l'*Acacia mangium* en Guyane

## TÉMOIGNAGE

**Astrid Labaye** - Enseignante à l'EPLFPA de Matiti

*Le lycée agricole de Matiti est mobilisé dans la lutte contre l'*Acacia mangium* depuis plusieurs années. En 2019, 2020 et 2021, le GEPOG a proposé à des groupes d'étudiants en BTSa Gestion et Protection de la Nature de travailler sur cette thématique au sein de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole.*

*Les étudiants ont mené et suivi des opérations de localisation des acacias mangium sur l'espace du lycée, puis d'éradication en employant les techniques préconisées dans le LIFE Biodivom.*

*Les arbres matures ont été traités en priorité avec la technique de l'annelage. Les jeunes pousses étaient arrachées et laissées sur place alors que les individus de moins de 5 cm de diamètre étaient coupés à la base à la machette.*

*Un suivi des individus traités par annelage a été fait et a permis de constater le succès de cette méthode avec un dessèchement sur pied des individus traités.*

*Enfin, nos étudiants ont participé à l'abattage d'un individu mature implanté au cœur de nos bâtiments de formations.*

*Le chantier a été réalisé par une entreprise spécialisée et des mesures de précautions d'évitement de dispersion des graines ont été prises.*

*Pour compléter ces actions de terrain, des opérations de sensibilisation des élèves, notamment des BTS DARC qui sont de futurs conseillers agricoles, ont été conduites. Un jeu type "1000 bornes" a été élaboré pour expliquer les menaces de cette espèce exotique envahissante sur la biodiversité de nos savanes, mais aussi les modes de dissémination de l'espèce.*

*Des panneaux d'information présentant ces menaces ont été implantés sur le lycée par le GEPOG et sont régulièrement utilisés comme outils de sensibilisation.*

*Les espèces exotiques envahissantes sont un sujet majeur de la gestion des espaces naturels et il est capital que nos étudiants soient confrontés à ces problématiques.*





Créé en 1993, le Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG) est une association agréée pour la protection de l'environnement. Ses axes d'actions prioritaires sont d'améliorer les connaissances sur la biodiversité, de conserver les espèces et les habitats, de mobiliser les citoyens pour l'environnement, d'être acteur du débat et des politiques publiques, et de soutenir la transition écologique des filières. Il intervient sur les trois milieux présents sur le territoire : le milieu marin, le milieu forestier et la plaine littorale, et porte des actions transversales. Le GEPOG est gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de l'Île du Grand-Connétable et co-gestionnaire avec l'ONF de la Réserve Naturelle Nationale des Nouragues. Il gère avec ses partenaires associatifs d'importantes bases de données naturalistes en ligne (Faune Guyane et OBSenMER).

[WWW.GEPOG.ORG](http://WWW.GEPOG.ORG)



**Gepog Oiseaux Guyane**

[WWW.SAVANES.FR](http://WWW.SAVANES.FR)



Le projet européen LIFE BIODIV'OM, coordonné au niveau national par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), vise à protéger cinq espèces mondialement menacées et un habitat prioritaire dans cinq régions ultrapériphériques françaises.

En Guyane, il est coordonné par le GEPOG et contribue à la préservation des savanes à travers la lutte contre deux espèces exotiques envahissantes et à la gestion durable du Mérrou géant.

[WWW.LIFEBIODIVOM.FR](http://WWW.LIFEBIODIVOM.FR)



**Life BIODIV'OM**

